







## **ANR PRODIGE**

Depuis les années 1970, le nombre de musiciennes recrutées dans les orchestres professionnels permanents français a très nettement augmenté, mais pas à tous les instruments, ni à tous les postes. Les femmes demeurent sous-représentées en particulier aux postes de solistes. Ces inégalités, comme celles observées de façon générale sur le marché du travail, peuvent être le fruit de processus discriminatoires. Pour le montrer, il convient de tenir compte des différences de compétences individuelles, ce qui est difficile. Le recrutement de musicien·ne·s a ceci de spécifique que la qualité de la candidature peut être *a priori* appréciée sans voir la personne. Dans certains orchestres, le passage d'un tour à l'autre se fait à l'aveugle : la personne réalise alors sa performance derrière un paravent. Cette méthode vise initialement à limiter les phénomènes de collusion élève-professeur·e lors des recrutements, mais ce faisant elle constitue potentiellement un outil de diversification des profils des personnes recrutées et donc un moyen de lutter contre les discriminations potentielles.

A partir de l'analyse du recrutement des musicien·ne·s dans les orchestres français, PRODIGE propose de répondre aux questions suivantes : les auditions à l'aveugle permettent-elles de mettre au jour des processus discriminatoires à l'encontre des femmes ou d'autres catégories sous représentées ? Cette procédure de recrutement est-elle efficace pour lutter contre les discriminations ? Dans quelle mesure l'utilisation de procédures à l'aveugle modifie-t-il le « vivier » des candidat·e·s au concours et le profil des musicien·ne·s recruté·e·s ? Pourquoi et comment les procédures de recrutement ont-elles évoluées au fil du temps dans les orchestres ? Quelle place est faite à l'égalité entre femmes et hommes dans le secteur de l'interprétation musicale ? Quel est l'effet de la composition des jurys et des règles de vote sur le profil des personnes sélectionnées ?

Cette recherche se situe au croisement de plusieurs questionnements puisqu'il s'agit de mesurer les discriminations dans des procédures de sélection et d'embauche, d'évaluer les effets voulus et non voulus des recrutements à l'aveugle et d'analyser la construction des inégalités de sexe dans le secteur de l'interprétation musicale. Elle s'appuiera sur deux axes : l'un quantitatif portant sur la mesure de la discrimination et l'analyse de l'effet de la procédure de recrutement sur le profil des personnes recrutées et des personnes candidates, et l'autre portant sur une approche qualitative des procédures de recrutement dans les orchestres, sur les aspects socio-historiques du mode de recrutement dans les orchestres et sur l'égalité professionnelle au sein des orchestres. Quatre sources de données seront constituées : une base de données individuelles issues des concours ; une base de données historiques sur la féminisation des orchestres ; une base de données sur la composition des jurys et sur les différentes procédures de concours ; et enfin une source de données qualitatives réalisée à partir d'archives et d'entretiens. Le projet est porté par deux équipes permettant de couvrir les compétences nécessaires pour mener à bien le projet : compétences en musicologie et sociologie de la musique, en études de genre, en statistiques et sur l'analyse des discriminations.

Les résultats alimenteront les réflexions concernant les politiques d'égalité au sein des arts et de la culture, les politiques de lutte contre les discriminations en lien avec les acteurs-trices œuvrant dans ce champ et les pouvoirs publics. Les résultats permettront en outre d'éclairer les réflexions dans le domaine de la culture et le secteur de la musique, notamment quant au rôle des orchestres dans la Cité, et en ce qui concerne le métier de musicien-ne d'orchestre et ses missions en termes de citoyenneté.

L'équipe de PRODIGE

## L'équipe se compose de :

- IReMus, Institut de Recherche en Musicologie, UMR 8223, CNRS/Sorbonne Université : Caroline Cueille, Reguina Hatzipetrou-Andronikou & Hyacinthe Ravet
- OFCE, Observatoire Français des Conjonctures Economiques, Sciences Po, Paris : Maxime Parodi & Hélène Périvier